Gestion de l'office notarial en période de crise : adopter une stratégie d'entreprise pour l'affronter et préparer l'avenir

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,57 jour(s) soit 4,0 heure(s)

Public concerné

- Notaires associés souhaitant améliorer leur rentabilité et analyser leurs capacités de croissance et d'adaptation
- Notaires installés ou en cours d'installation désirant adopter une stratégie d'entreprise en période de crise

Compétences pédagogiques

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Prendre conscience de son environnement professionnel : macro et micro économique
- Adopter les bons réflexes en matière de comptabilité et gestion pour affronter la crise existante et prévenir l'apparition d'une crise future
- Trouver des solutions pérennes de sortie de crise et envisager un avenir serein

Contenu

Introduction

- Constat actuel
- Analyse de l'environnement de la profession de notaire - Analyse SWOT
- Une nécessaire prise de recul : on laisse souvent de côté l'important (la stratégie) pour la gestion courante (urgent)

Prise de conscience : les sources des difficultés économiques d'un office

- Frais de fonctionnement de l'office notarial

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

- Dépendance vis-à-vis des fluctuations du marché immobilier et de la construction
- Dépendance vis-à-vis des évolutions règlementaire

Adopter les bon réflexes : affronter la crise existante et prévenir l'apparition d'une crise future

- L'objectif : la rentabilité
    - Détermination de la rentabilité
    - Stabilisation de la rentabilité
- Leviers en interne immédiats : une bonne gestion de la trésorerie et des ressources humaines
    - Gestion de la trésorerie
    - Gestion des ressources humaines

Pistes et solutions de sortie de crise

- Adopter une stratégie de croissance
- Lettre de mission et valorisation du conseil
- L'interprofessionnalité
- Développement de l'international

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en gestion d'entreprise, en comptabilité et en ressources humaines sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

formateur.

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur.

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie.

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public.

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation.

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire.

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation)

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr